

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 224

Artikel: Pavlov et le Vietnam
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027639>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pavlov et le Vietnam

Il est des réflexes qui ne se perdent pas : la police genevoise honore automatiquement de sa présence tout action menée sur le thème « Vietnam ». Ainsi cette dernière initiative du Comité Vietnam (22 organisations politiques, syndicales et humanitaires) qui organisait le 7 avril dernier en divers points de la ville de Genève une récolte de signatures (qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois) en faveur de la libération des 300 000 prisonniers politiques incarcérés par le régime Thieu au Vietnam du Sud, des patriotes dont le seul crime est de s'opposer à la dictature de Saigon. Bien que cette récolte ait été autorisée par le Département de justice et police, en de nombreux stands, des policiers ont pris des photos. Comme au beau temps...

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

La presse gratuite

« Le prix d'abonnement d'un journal sera toujours arbitraire tant que les recettes proviendront à la fois des annonces et des abonnements. La proportion entre ces deux sources varie fortement d'un journal à l'autre. Seules les petites publications sont financées en majorité par les recettes de leurs abonnements, tandis que les recettes de publicité représentent 70 à 80 % des revenus des grands quotidiens. Or, lorsque l'on constate qu'un journal est financé pour plus des $\frac{3}{4}$ par de la publicité, il devient possible d'envisager le remplacement de la part des recettes provenant des abonnements par une augmentation du tarif des annonces liée à une distribution gratuite à tous les ménages. »

Le prix des abonnements

Ce passage, tiré du rapport de la commission des cartels sur les feuilles d'annonces gratuites, est complété par une note de bas de page : « Les édi-

teurs de journaux considèrent que le prix des abonnements n'a pas été fixé arbitrairement, mais qu'il correspond à l'équilibre comptable d'une large majorité d'éditeurs au moment où il a été fixé. Ils envisagent d'étudier de manière encore plus précise les critères de la fixation du prix d'abonnement. »

Une spécialité alémanique

En fait, les feuilles d'annonces gratuites sont une spécialité alémanique, avec une forte avance de Bâle-Ville (10,70 feuilles gratuites par ménage et par semaine, à la date du recensement) et un heureux sous-développement vaudois (0,06 feuilles gratuites par ménage et par semaine). Il existe deux quotidiens d'annonces gratuits (« Baslerstab » à Bâle, et « Anzeiger für die Stadt Bern » à Berne), 1 tri-hebdomadaire, 8 bi-hebdomadaires et 97 hebdomadaires. Le plus fort tirage est celui du « Zuri-leu », hebdomadaire zurichois con-

tenant une importante partie rédactionnelle. (285 000 à la date du recensement). Certaines de ces « publications » sont anciennes (« Anzeiger für die Stadt Bern » — 1890), d'autres très récentes. Quelques-unes sont tolérées par l'Association des éditeurs de journaux, d'autres sont combattues par la même association.

Le rapport de la commission des cartels donne un peu plus de lumière sur une presse qui n'apprécie pas beaucoup les informations la concernant.

Un revenant

— « Play Boy », édition allemande, a publié dans son édition d'avril un article de Rolf R. Bigler (anciennement « Weltwoche », puis « Sonntags-Journal ») sur « Les gnomes de Zurich ». On a aussi trouvé cette signature dans le magazine économique « Die Wirtschaftswoche ». Est-ce un prélude à un « come back » en Suisse ?

L'étiquette du policier

Cette histoire très morale rapportée par l'AZ. Même si, avant sa démission, le procureur de la Confédération Walder tressait des couronnes aux syndicats, la police politique suit toujours de très près les activités des organisations syndicales. A l'assemblée annuelle générale de la FOBB, deux membres de la police politique de la Ville de Winterthour assistaient aux débats, mêlés aux délégués.

Cette « sollicitude » de la police semble être du reste entrée dans les mœurs. Témoin ces minutes significatives de la séance : intervenant dans l'ordre du jour, un syndicaliste propose une motion demandant l'expulsion des deux fonctionnaires. La motion est écartée par l'assemblée. Tolérance ou mépris pour l'efficacité des deux hommes ? Que non point ! Un des policiers passe tout simplement pour être un « social-démocrate ».

La rue à midi

Traverser la rue est sublime

A l'heure adverse de Midi...

Sommés de stupeur unanime,

Vous êtes la Foule, pardi !

Venus de droite, mais de gauche,

De nulle part et son revers,

Un clin d'œil à celle qui fauche

Et passez ! — ou faites des vers.

Gilbert Trolliet